



# La Voix de Sommaing

Bulletin municipal n° 2

Décembre 2021

## Sommaire

Editorial..... 3

### Les commissions:

- Communication..... 4
- Finances..... 5
- Travaux Environnement  
Cadre de vie Patrimoine 6
- Vivre ensemble et  
Intergénérationnel..... 7

### Les associations:

- Comité des fêtes..... 8
- Tradition..... 9
- Les disciples  
de Saint-Pierre..... 10
- L'APE..... 11
- Vent de Joie..... 12

### Informations générales:

- Patrimoine.....13 à 15
- Etat civil..... 16
- Info diverses .....17 à 19





# EDITORIAL

*Chères Sommaingeoises, chers Sommaingeois,*

*Comme 2020, l'année 2021 a été encore profondément marquée par le contexte de la crise pandémique que nous traversons depuis bientôt deux années.*

*Entre deux vagues, nous avons pu quand même profiter de quelques moments de répit, participer cet été à quelques spectacles et moments festifs et organiser cet automne le repas des aînés.*

*Compte tenu de l'aggravation actuelle de la situation sanitaire, la décision a été prise d'annuler, pour la deuxième année consécutive, les vœux du maire prévus initialement le dimanche 9 janvier, afin de ne pas mettre en danger votre santé.*

*L'année 2021 a été aussi marquée par le démarrage cet automne des travaux d'aménagement qualitatif du centre bourg dont nous vous parlons depuis de longs mois. Nous avons déjà un petit aperçu, près du pont de l'Ecaillon, de l'allure qu'aura la rue de Saint-Quentin avec ses nouvelles bordures en béton coulé et ses entrées charretières en béton désactivé.*

*Les travaux de terrassement derrière la maison des associations ont également débuté avec l'installation prochaine de jeux pour enfants et d'éléments de fitness. Ces aménagements permettront de créer du lien social entre habitants et favoriseront les échanges intergénérationnels.*

*Il me semble important de rappeler que ces travaux dont le montant total s'élève à plus de 600 000 € hors taxes (près de trois fois le budget annuel de la commune !) n'auraient pu être réalisés sans les subventions sollicitées et accordées par l'État, la Région Hauts-de-France et le Département du Nord, notamment dans le cadre du plan de relance. La participation communale ne sera donc que de 20 % et permettra de garder une bonne situation financière.*

*Comme on pouvait s'y attendre, ces travaux génèrent des nuisances et perturbent temporairement la circulation routière mais c'est le prix à payer pour avoir une traversée de village embellie et un environnement de qualité.*

*Nous espérons que le prochain variant nous laissera un peu de répit au début de l'été 2022 pour que nous puissions fêter la fin des travaux et nous retrouver lors des feux de la Saint-Jean et/ou de la Fête Nationale.*

*Mais qui est capable aujourd'hui de prévoir ce que sera 2022 ? Pour reprendre une citation de Pierre Dac : « Les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir » et j'ajoute que les prévisions sont quasi-impossibles lorsqu'elles concernent l'évolution d'un coronavirus qui n'arrête pas de varier.*

*Je profite de cet éditorial pour remercier le personnel communal ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour leur investissement, pour vous souhaiter à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et vous présenter mes vœux les plus sincères pour 2022.*

*Que l'an nouveau vous apporte, ainsi qu'à votre famille et tous ceux qui vous sont chers, bonheur, réussite et surtout santé !*

*Le maire,  
Roland Salengro*

# COMMUNICATION

## Somm'info - Voix de Sommaing - Info spé

Cinq numéros du Somm'info, un numéro de la Voix de Sommaing, une année bien remplie pour être au service de l'information des Sommaingois.

Vous souhaitez relire un ancien numéro ? Les archives sont disponibles sur le site internet de la mairie.

L'info spé a changé de présentation en cette fin d'année, pour rappeler la charte graphique du Somm'info.

## Facebook

La page Facebook a continué de vous fournir des informations utiles et diverses pouvant vous concerner ou vous intéresser. D'autres pages sont aussi consultables, qui ne sont pas liées à la mairie, mais qui participent à la vie médiatique de Sommaing. La page "je suis de sommaing" a vu le jour cet automne; la page "Comité des Fêtes de Sommaing sur Ecaillon" est également présente. La page "tu es de Vendegies sur Ecaillon si..." est aussi suivie par les Sommaingois.

## Site internet

La mise à jour du site internet est assurée régulièrement. Cette année, la nouveauté est une publication d'articles d'information, complétant les Somm'info et les pages Facebook, permettant la diffusion de diaporama. Le repas des aînés, le goûter de Noël des enfants ont ainsi pu être présentés.

## Panneau Pocket

Une nouveauté importante a vu le jour, au plus proche des informations municipales, l'application smartphone "PANNEAU POCKET". Celle-ci vous donne en temps réel des actualités dans la commune, les arrêtés, les communications diverses. Déjà 160 personnes, sommaingois ou non, reçoivent les alertes. Si vous ne l'avez pas déjà fait, n'hésitez pas à télécharger l'application.


**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !  
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une somme d'argent, cliquez sur "passer cette étape"

# FINANCES

Dans un contexte toujours perturbé par la crise sanitaire, le budget prévisionnel 2021 a été voté en début d'année. Le budget était équilibré, et la commune bénéficie de l'attribution de plusieurs subventions (État, Région, Département) qui permettent de procéder aux travaux d'aménagement du centre-bourg sans augmentation d'impôts. Toutefois, il sera peut-être nécessaire de recourir à un emprunt afin d'assurer la période entre le paiement du solde des travaux, la perception des subventions, et, en 2023, du fonds de compensation de la TVA.

Les finances de la commune sont ainsi saines et nous pouvons continuer à assurer nos obligations et soutenir les projets et associations qui font des demandes de subvention.

Nous rappelons que pour l'investissement, les recettes proviennent du fonds de compensation de la TVA et des subventions. Pour le fonctionnement, les ressources proviennent principalement des contributions directes (impôts locaux), des dotations de l'Etat et de diverses compensations.

Les travaux d'aménagement du centre-bourg sont en cours comme chacun peut le constater et constitueront l'essentiel des dépenses d'investissement pour la fin 2021 et 2022. Nous réfléchissons déjà au budget primitif 2022 et à venir de manière à poursuivre nos engagements et envisager de nouveaux investissements afin de préserver notre cadre de vie et améliorer l'attractivité et la connexion de notre village aux territoires environnants.

Quelques chiffres pour apprécier la bonne situation financière de la commune par rapport à la moyenne de la strate, c'est à dire par rapport aux communes de taille et de fiscalité similaire.

Chiffres 2020 en euros par habitant	Sommaing	Moyenne de la strate
Charges de personnel	117,00 €	212,00 €
Impôts locaux	189,00 €	269,00 €
Dette à la fin de l'année 2020	85,00 €	533,00 €

Rappel du montant total des recettes et dépenses (fonctionnement et investissement) du compte administratif (CA) 2020 et du budget primitif (BP) 2021

	Recettes Fonctionnement	Dépenses Fonctionnement	Recettes Investissement	Dépenses Investissement
CA 2020	205 377,70 €	173 529,71 €	93 746,93 €	136 495,09 €
BP 2021	288 825,79 €	288 825,79 €	642 251,00 €	642 251,00 €

# TRAVAUX, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, PATRIMOINE

## Travaux

Une planification des travaux a été établie en début d'année en définissant les priorités entre l'entretien courant et les travaux d'amélioration. C'est ainsi que le secrétariat de mairie et la partie basse de la salle polyvalente ont pu être repeints au printemps dernier.

Un deuxième employé communal a été embauché le 1er juillet 2021 dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (Parcours Emploi Compétence pour jeunes de moins de 26 ans) pour une durée de 12 mois à raison de 30 heures par semaine. Ce recrutement a permis de réaliser la plupart des travaux programmés.

## Environnement, Cadre de vie



L'entretien des espaces verts de la commune représente une charge de travail importante : tonte des pelouses, taille des haies, élagage,... sans compter l'arrosage des fleurs et le désherbage des caniveaux. Les tontes (plaine de jeux, salle polyvalente et Clos des Haies) ont été en partie sous-traitées à une société. Les employés communaux ont également pu bénéficier du soutien de la brigade environnementale qui intervient deux jours dans chaque village de la CCPS, environ toutes les six semaines. Rappelons que cette brigade est financée par la CCPS dans le cadre d'une convention avec l'association d'insertion ACTION.

Un grand merci à tous les riverains qui ont nettoyé leur caniveau. Avec le remplacement en cours, rue de Saint-Quentin, des bordures/caniveaux en pavés par du béton coulé, le travail d'entretien sera considérablement allégé en 2022.

## Patrimoine

La conservation du patrimoine fait également partie des priorités du conseil municipal :

- Nettoyage du monument aux morts et des pilastres du calvaire avec remise en peinture.
- Rejointoiement des pavés des abords de l'église



# VIVRE ENSEMBLE INTERGÉNÉRATIONNEL

Après un début d'année assez calme, crise sanitaire oblige, les événements ont repris leur cours au mois de juillet. C'est le 3 juillet 2021 que le groupe MANASWING, 3 musiciens de jazz manouche, s'est produit sur la scène de la caravane de la CCPS installée face au préau. Ce fut un bon départ pour le festival "Petit live entre amis" qui s'est déroulé dans les



communes de la CCPS tout au long de l'été. Une quarantaine d'auditeurs a répondu présent pour cet après-midi festif qui a débuté par l'inauguration de la boîte à livres, et qui s'est clôturé par un verre de l'amitié.

Le 14 Juillet 2021, pour célébrer la Fête Nationale, le comité des fêtes a organisé l'événement "décorons notre village", les bâtiments publics ont été décorés à cette

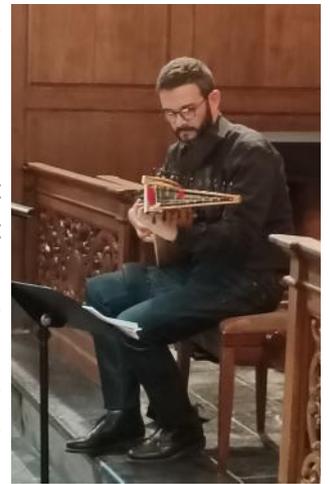
occasion. Un feu d'artifice, organisé cette année derrière la salle du Lonny à Vendegies, a illuminé le ciel de la vallée de l'Écaillon.

Les festivités estivales se sont poursuivies le jeudi 15 Juillet 2021 avec le concert en l'église du luthiste Diego Salamenca dans le cadre du festival « embar(o)quement immédiat ». Le public a répondu favorablement à cette balade musicale parcourant les œuvres de SL WEISS.

Le 13 août 2021, le festival « Petit live entre amis » était de retour dans notre village. Un camion-scène de grande qualité scénique, installé sur la plaine de jeux, a accueilli Elo, artiste révélée dans l'émission " la France a un incroyable talent ». Le public présent a été enthousiasmé par les reprises de chansons françaises d'Elo interprétées sous un temps estival.

Le 30 octobre 2021, le repas des aînés organisé cette année au Chalet de L'Étang à Le Quesnoy a réuni 48 aînés de notre village autour d'un repas et d'une animation musicale.

Enfin, le dimanche 12 décembre 2021, un après-midi de Noël a été organisé dans un contexte sanitaire particulier (passe sanitaire, inscription demandée aux familles, et goûter annulé). La salle polyvalente a accueilli comme de tradition une vingtaine d'enfants et leurs parents. Les enfants ont pu choisir différentes activités (maquillage, bricolage, lecture de contes), participer au spectacle de magie et à l'arrivée du père Noël qui leur a offert un cadeau. Pour finir, la chorale Vent de Joie a proposé un florilège de chants de Noël.



## COMITÉ DES FÊTES

Le 5 décembre dernier, le Comité des Fêtes a maintenu sa traditionnelle tournée de Saint-Nicolas et ainsi pu offrir aux enfants de moins de 12 ans, une confiserie en chocolat. Une animation qui a autant ravi les familles que les bénévoles du Comité, heureux de pouvoir enfin se retrouver et offrir ainsi quelques sourires aux enfants du village. Accompagnés de Victor, le poney d'Alice Delhaye, qui assurait le rôle de l'âne pour la journée, Saint-Nicolas et son équipe de lutins ont ainsi arpenté tout le village et sonné à plus de 70 portes.



C'est donc sur cette belle note positive que le Comité des fêtes s'apprête à clôturer l'année 2021. Les équipes réservent également une petite surprise pour Noël dans la boîte aux lettres de ces mêmes petits Sommaingeois, (chut c'est le Père Noël du Comité des fêtes) !

Le contexte sanitaire n'a malheureusement pas permis d'organiser de grandes festivités cette année. Néanmoins, l'équipe a continué à échanger tout au long de l'année pour satisfaire au mieux les Sommaingeois dans le respect des règles sanitaires imposées et fourmille d'idées pour 2022, si le nombre de bénévoles le permet !

L'assemblée générale de l'association se tiendra le 14 janvier 2022 à la salle des associations (à l'arrière de la mairie) de 18h30 à 20h00. Elle est ouverte à tous, et en particulier à celles et ceux qui souhaitent donner quelques heures de leur temps libre pour aider cette association de caractère bénévole à être pérenne dans ses actions dans le village. N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique !

Enfin, l'équipe du Comité souhaite à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année !



# ASSOCIATION TRADITION

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que notre groupe a repris les répétitions depuis septembre. Nous accueillons cette année trois nouvelles personnes pour ces séances de folk et de danses en ligne. Notre troupe d'une vingtaine de danseuses se réunit dans la salle des associations de Sommaing tous les jeudis de 19h à 20h30.

Afin de respecter la distanciation en cette période difficile, nous cessons la danse folk et continuons la danse en ligne avec nos deux super animatrices Lysiane et Pierrette.

Ces moments de partage nous permettent de faire le plein d'énergie dans une ambiance conviviale remplie de rires et de bonne humeur.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou nous contacter : Marie-Christine Payen 06 89 66 76 24.

Un grand merci à la municipalité pour le prêt de la salle et de joyeuses fêtes de fin d'année à tous.



# LES DISCIPLES DE SAINT - PIERRE

L'amélioration de la situation sanitaire a permis d'avoir une saison de pêche normale. Un printemps maussade et une rivière trouble, parfois boueuse, n'ont pas empêché de sortir de belles prises, en particulier une fario de plus de 2 kg par Thierry Gilet : Bravo à lui ! Le nombre d'adhérents a augmenté : 26 adultes et 11 jeunes. La relève est assurée... La journée nationale de la pêche a pu enfin avoir lieu; 25 passionnés dont 10 jeunes ont passé une bien agréable journée ensoleillée. Là aussi beaucoup de belles prises. L'association remercie les propriétaires riverains sans qui la pêche n'aurait plus lieu.

Merci à Vincent Mauviel d'autoriser cette manifestation dans la prairie près de la mairie sous réserve de respecter certaines consignes pour ne pas déranger le troupeau.

Aucun incident n'a été déploré, grâce à la discipline de tous.

Merci aux municipalités de Sommaing et Vendegies-Sur-Ecaillon pour leurs subventions.

\*\*\*\*\*

Afin de respecter les statuts de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), nous avons dû organiser deux assemblées générales extraordinaires pour renouveler le conseil d'administration ainsi que le bureau.

Lenoir Alain, Hooge Mathieu, Laurent Hervé, Witasse Jean-Marc, Carpentier Jacques, Gilet Thierry et Moreau Dany ont été élus.

Président : Witasse Jean-Marc

Vice président : Hooge Mathieu

Secrétaire / Trésorier : Laurent Hervé.

Commissaire aux comptes : Lenoir Christian

Les dossiers ont été envoyés à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), à la sous-préfecture et à la Fédération.



AGENDA 2022 :

Dimanche 13 février à 11h (lieu à préciser) : Assemblée générale

Samedi 26 février à 14h au Dayton (Vendegies): Permanence permis de pêche

Samedi 12 mars (à confirmer) : Ouverture de la pêche

Dimanche 5 juin : Journée de la pêche

L'association



Cette année encore, l'Association des Parents d'Élèves est plus motivée que jamais ! De nouveaux parents bénévoles de Sommaing et Vendegies sont venus renforcer l'équipe et nous sommes désormais 18 membres actifs. De plus, nous pouvons aussi compter sur d'autres parents qui proposent leur aide régulièrement et nous les en remercions !

Nos missions : Participer financièrement aux éventuelles sorties scolaires, aux achats de matériels dont aurait besoin l'école (livres, jeux ...) et les nouveaux locaux arrivant prochainement, nous pourrions contribuer aux éventuels besoins. Dans la continuité de 2020, 2021 a été compliquée pour organiser des événements. Nous n'avons cependant pas baissé les bras !!! Ainsi, nous avons décoré les entrées des écoles pour Pâques par exemple. Une livraison de viennoiseries à domicile a également eu lieu à la fête des mères et pour le 11 novembre. Fin juin, nous avons pu organiser la traditionnelle kermesse de fin d'année. C'est avec joie que nous avons pu retrouver nos petites têtes blondes ainsi que leur famille pour une matinée récréative, qui s'est terminée par une remise de livres aux élèves de la TPS au CM1, les CM2 ont quant à eux reçu une calculatrice scientifique pour leur entrée au collège.



Pour cette année scolaire 2021/2022, nous avons choisi d'axer une partie de nos actions sur un fil rouge : la protection de la nature. Ainsi début octobre, nous sommes venus en renfort de Vendegies-Nature pour le nettoyage du village. Et nous programmons un atelier ludique « découverte et protection des insectes » présents dans notre village, ensemble au printemps. Fin octobre, ce sont les petits monstres de l'école qui ont déambulé dans les rues de Vendegies à la recherche de sucreries. Un grand merci aux personnes qui leur ont réservé un bel accueil

bien terrifiant !

Enfin l'année 2021 s'est terminée par le marché de Noël de l'APE lors duquel les enfants ont pu profiter d'un spectacle de magie offert par l'association et sont repartis avec brioches, clémentines et chocolats de Noël. Nous avons hâte de vous retrouver en 2022 pour nos futurs projets et vous remercions encore d'être à chaque fois plus nombreux à nous suivre dans nos actions.

Tous les membres de l'APE vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une très belle année



# VENT DE JOIE

Les répétitions ont repris depuis le mois de septembre. Chaque semaine, 40 choristes se retrouvent dans la salle des Associations de Sommaing. C'est donc sous la direction de Bernard, accompagnés et soutenus à la guitare par Augustin, Michel et Dominique, que nous chantons avec cœur.

***Mais, qu'est-ce qui nous motive donc à nous retrouver chaque semaine à une heure si tardive ?***

*« le plaisir de chanter ensemble en toute simplicité et en toute humilité, de partager ce moment avec des personnes simples qui ne se prennent pas la tête »*

*« le plaisir de découvrir au fur et à mesure des répétitions (et grâce à Bernard, notre chef) que nous arrivons à plusieurs voix à ce que les notes s'accommodent de nos imperfections pour, petit à petit, devenir une jolie mélodie agréable à l'oreille »*

*« un moment qui apporte détente, bien-être et maîtrise de soi »*

*« l'occasion d'exprimer les sentiments qui m'animent: joie, tristesse parfois, amitié, amour et aussi révolte »*

Si donc, vous aimez chanter en toute simplicité et humilité, si vous souhaitez lâcher prise, n'hésitez pas à nous rejoindre... ou à venir nous écouter !

Nous avons eu la joie, ce dernier trimestre 2021, de vous faire partager une partie de notre répertoire lors de la fête de Sainte-Cécile à Vendegies et avons contribué à la magie de Noël à Sommaing. Si les conditions sanitaires nous le permettent, nous vous retrouverons le samedi 19 mars pour un concert en hommage à André RATTE qui fut notre président et notre ami.

Belle année 2022 !

Michel ARNOULD, Président	03.27.24.46.50
Augustin TAVERNE, Trésorier	03.27.27.16.38
Marie-Paule TORCHÉ, Secrétaire	03.27.27.26.74



# PETITE HISTOIRE DE SOMMAING

**Origine du nom :** L'hypothèse évoquée pour expliquer l'étymologie de Sommaing serait : « Habitation près des sources », du latin summa (source) et d'un terme germanique (ing), qui veut dire lieu habité. Les vieux documents révèlent diverses manières d'écrire ce nom au cours des siècles : Someng en 1096, Someing en 1292, Soumaing en 1349, Somaing en 1539.

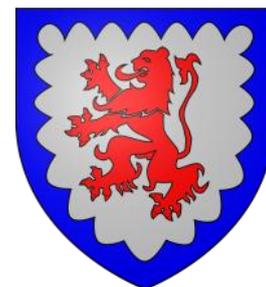
**Historique :** Ce petit bourg a été occupé, pendant plusieurs siècles, par quelques dizaines d'habitants qui demeuraient dans de modestes maisons où ils vivaient des métiers de la terre.

Le village est cité par le dictionnaire des communes, mais ce sont surtout les dénombremments de foyers (ou feux) réalisées en Brabant et en Hainaut qui apportent quelque matière supplémentaire à l'histoire locale. En 1539 (archives de Mons) Somaing su Escaillon avait sur ses terres : 4 laboureurs, 11 personnes aisées (louagiers et héritiers aisés) et 7 pauvres, soit 22 individus théoriquement imposables pour 27 foyers existants en 1540. En 1804, le village comptait 77 familles pour 338 habitants, tandis qu'en 1860, il comptait 597 résidents.

Sommaing a fait partie du baillage du Quesnoy dans la province du Hainaut jusqu'à la révolution, ce qui fait que l'essentiel des archives n'est pas accessible en Cambrésis. Le village subit les différentes guerres et invasions qui ont dévasté la région, il a été à demi détruit lors de l'offensive libératrice anglaise d'octobre 1918. La commune a connu au XIX<sup>ème</sup> siècle une vocation agroalimentaire et la présence d'une brasserie dont il ne reste rien de nos jours.

Un moulin à eau existait déjà à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle et produisait de la farine. Après un incendie au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les propriétaires successifs décidèrent d'utiliser la force motrice produite par la roue à aubes pour créer un atelier de petite mécanique puis pour fournir de l'électricité aux deux villages de Sommaing et Vendegies, jusqu'en 1946, date à laquelle, le parlement vota une loi nationalisant les réseaux de distribution électrique et donna naissance à l'E.D.F. (l'accès du moulin est devenu par la suite propriété privée.)

**Son Blason :** Il est d'argent au lion de gueules et une bordure engrêlée d'azur, armoiries de la famille seigneuriale du nom.



**Son cours d'eau :** Prenant sa source à Locquignol dans la forêt de Mormal, la rivière « L'Écaillon » serpente paisiblement cette vallée à travers pâturages et villages ; ses affluents étant notamment le ruisseau « le Saint-Georges » à Bermerain, les ruisseaux « les Harpies » et « le Lonny » à Vendegies. Le cours de l'Écaillon a une longueur de 33,2 km et se jette dans l'Escaut à Prouvy.

**Ses curiosités :** Les sentiers de promenade permettent de découvrir les sites pittoresques de cette verdoyante vallée de l'Écaillon :

- La ruelle des Hurées, sentier conduisant à la fontaine des lainiers.
- Le chemin vert du pré Bouchy, continuité de la rue de Bouchain.
- La ruelle des prés, celle-ci reliait auparavant la rue de Saint-Quentin au village voisin de Vendegies en traversant les verts pâturages et arrivait à la place du monument aux morts de cette commune. A présent, ce sentier, toujours communal permet de rejoindre la mare pédagogique et la plaine de jeux en contournant la mairie.
- Le chemin des amourettes qui rejoint la ruelle des hurées, descendait autrefois jusqu'à l'ancien moulin et rejoignait la rue de Saint-Quentin au pont de l'Écaillon.

- La promenade du maire, qui était un ancien sentier aboutissant dans les pâtures près de la sablière, permet à présent d'aller jusqu'à la lisière du bois et de longer, d'apprécier la vue remarquable sur le village et de rejoindre ensuite le chemin de Maing.

- La cavée, chemin creux ombragé et frais. Par temps de pluie orageuse, s'écoule occasionnellement un ruisseau qui se jette dans l'Écaillon et s'appelle le Rogniau (on appelait ainsi « les gens du Rogniau » les personnes habitant dans ce secteur)

- Robinson, un lieu-dit avec jadis son café du même nom. On pouvait aussi rencontrer dans ce chemin, devenu rue de Robinson par la suite, « le gros arpe » comme les anciens le prononçaient ; cet arbre, un hêtre bicentenaire faisait de par sa situation à l'écart du village un but pour les promeneurs romantiques et maintes idylles se nouèrent sous son ombrage, comme en témoignaient les nombreuses initiales gravées jusqu'au faîte des branches maîtresses. Cet ancêtre, devenu plus que l'ombre de lui-même, fut abattu en 1985. En remplacement, un nouvel hêtre y a été planté et la chapelle repositionnée tout à côté.

- La fontaine des lainiers, cette source servait à la consommation d'eau courante, une canalisation permettait d'alimenter une pompe à bras rue de Bouchain. Elle avait aussi une autre utilisation : La laine des moutons subissait un premier lavage dans une eau particulièrement pure. Quelques habitations existaient près de cette fontaine.

- Le calvaire, il a été érigé en 1877, rénové grâce à la générosité d'un mécène, il a toujours été entretenu par les différentes municipalités.

- Plusieurs chapelles : Notre-Dame des Victoires, de Bonsecours, du Princhon et des Amourettes.

- Le bois de Sommaing et sa cabane aux loups, c'était encore voici quelques années un lieu de rencontre, surtout lors de la saison des jonquilles.

- Le cimetière britannique appelé Canonne-Farm en référence à la ferme Canonne qui a servi de premier poste de secours durant la guerre de 1914-1918, et devenu aujourd'hui ferme du Bréval.

- Le monument aux morts sur la petite place rappelle à chacun le devoir de mémoire.

- Tout récemment, la prairie communale avec la mare pédagogique et le terrain de jeux. C'est là qu'a lieu la fête traditionnelle du village : « Les feux de la Saint-Jean ».

- Près de l'église, une des plus anciennes fermes, au sommet de la porte basse d'entrée, la date de construction 1631, un écusson et une roue de moulin. Il subsiste également d'anciennes bâtisses bien conservées dont on aperçoit les dates en façade : 1778 et 1874.

- L'Église Saint-Quentin : datée à tort de 1700 (il s'agit de la date figurant au fronton de la porte adjacente percée cette année-là) elle est en réalité beaucoup plus ancienne, puisque en 1601, en tant que peinture, elle figurait dans les célèbres albums du Duc de Croÿ conservés aux archives de Mons. (cf recherches de M. Jean-Jacques Dubois. Cette aquarelle « Somain 1601 » est visible au salon d'honneur de la mairie.



Marc Carpentier, Maire honoraire

# CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

Le 25 octobre 1919, une loi est consacrée "à la commémoration et à la glorification des Morts pour la France au cours de la grande guerre" (1 400 000 morts):

*"Les noms des Morts pour la France au cours de la guerre seront inscrits sur des registres déposés au Panthéon. En outre, l'Etat remettra à chaque commune un livre d'or sur lequel seront inscrits les noms de ses combattants Morts pour la France et qui sera tenu à la disposition des habitants.*

*Un monument national commémoratif des héros de la guerre tombés au champ d'honneur sera élevé à Paris. En outre, des subventions seront accordées par l'Etat aux communes pour glorifier les héros Morts pour la Patrie (notamment à travers l'édification de monuments).*

*Enfin, tous les ans, le 1er ou le 2 novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros Morts pour la Patrie, organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires."*

La loi ne sera que partiellement appliquée. En juillet 1920, le montant des subventions aux communes pour ériger un monument aux Morts est fixé de 5 à 26%.

Initialement, la date de commémoration des Morts pour la France était le 1er ou 2 novembre. C'est sous la pression des anciens combattants, organisateurs de commémorations non officielles, et après maints débats à l'Assemblée que la loi du 24 octobre 1922 fixe la date officielle du 11 Novembre pour "la commémoration de la victoire et de la paix".

Suite à l'exposition du projet par M. le Maire Paul GABELLE, la décision est prise à Sommaing au conseil municipal du 18 août 1920, d'ériger un monument commémoratif. C'est M. BURGAIN, marbrier à Solesmes qui est chargé de l'ouvrage. L'exécution du monument entraînera une dépense de 3 500 F, couverte par une souscription publique de 469 F, et un emprunt.

Les maquettes et dessins présentent une architecture civile, composée d'une colonne quadrangulaire reprenant en ornement "drapeau et palme entrecroisés"

L'inscription est simple : "Sommaing à ses Morts Glorieux 1914-1918". L'ensemble est surmonté d'une "Croix de Guerre".



# Naissances

Charlie Taugourdeau-Méreau, né le 04 décembre 2020

Lana Khinache, née le 11 août 2021

Gaspard Mériaux-Revel, né le 29 octobre 2021

# Noces d'Or



Marc et Josiane Carpentier, le 04 décembre 2021

# Décès

Emilienne Carpentier, décédée le 17 mars 2021

Alain Moreau, décédé le 27 juin 2021

## BIENVENUE A SOMMAING

Nous vous présentons la liste des nouveaux inscrits sur les listes électorales dans l'année écoulée. Cela explique que certains habitants résident déjà depuis plus longtemps à Sommaing, mais n'apparaissent que cette année. Si la liste est incomplète, n'hésitez pas à le signaler en mairie, cela nous permettra de la corriger lors du prochain bulletin.

Hugo BRICOUT et Emilie SZCZOTKOWSKI	22 rue de Denain
Gilberto DA VEIGA et Camille LEVECQUE	9 clos des haies
Guillaume FRANCOIS et Violette DESMEDT	11 rue des Marlettes
Joël et Christel NISON, et Corentin	3 rue de Saint-Quentin

Cette année 2022, deux élections sont prévues :

Les élections présidentielles, les dimanches 10 et 24 avril

Les élections législatives, les dimanches 12 et 19 juin

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter.

Vous pouvez voter si vous remplissez les conditions suivantes :

Être âgé d'au moins 18 ans; être de nationalité française; jouir de vos droits civils et politiques.

L'inscription doit impérativement avoir lieu jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin.

Deux façons de s'inscrire : sur Internet ou en mairie.

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie est ouvert Lundi, Mercredi et Vendredi, de 15h30 à 18h30.

Monsieur le Maire assure une permanence le samedi matin de 11h à 12h.

Il est toujours possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

En cas d'absence, il sera représenté par l'un des ses adjoints, Dominique Berton ou Christian Lenoir.

 03.27.27.07.65

 03.27.27.14.02

 mairie.sommaing@free.fr

 sommaing.fr

 Mairie de Sommaing sur écaillon

 Sommaing-59213



IPNS - Nous remercions toutes les personnes qui ont permis la conception et la réalisation de ce numéro, les rédacteurs, les photographes ...



## Avec votre carte Vitale, soyez remboursés plus rapidement de vos frais de santé.

Votre carte Vitale contient toutes les informations nécessaires pour être remboursé de vos frais de santé. Elle est **personnelle, confidentielle, gratuite** et **valable partout en France**.

**Présentez systématiquement votre carte Vitale** à tout professionnel de santé pour :

- un remboursement plus rapide, dans les 4 jours,
- et sans devoir envoyer de feuille de soin.

Il insère votre carte dans son lecteur et transmet une feuille de soins électronique à votre CPAM.

**Pour obtenir votre carte Vitale**

Dès 15 ans, commandez-là sur votre [compte ameli](#).

**Pour déclarer la perte ou le vol de votre carte**, prévenez-nous au plus vite via votre [compte ameli](#).

**Pour mettre à jour votre carte Vitale**, c'est très simple et rapide. Rendez-vous en pharmacie ou sur les bornes dans les points d'accueil de l'Assurance Maladie :

- au minimum une fois par an,
- et à chaque changement de situation.

**Pour suivre vos remboursements**, à tout moment, consultez votre [compte ameli](#).

**Pour en savoir plus sur la carte Vitale**, consultez la page dédiée sur [ameli.fr](#).

### CALCULEZ VOTRE DATE DE RAPPEL AVEC : MON RAPPEL VACCIN COVID

Suite à mon dernier vaccin contre la covid-19, je me demande quand effectuer mon rappel. Quel est le délai entre deux injections ? Mon pass sanitaire est-il encore valide ?

Pour vous accompagner, l'Assurance Maladie a ouvert un nouveau service sur internet : **Mon rappel Vaccin Covid**.



**Rendez-vous sur [monrappelvaccinovid.ameli.fr](https://monrappelvaccinovid.ameli.fr)** pour calculer votre date de rappel et la date de fin de validité de votre pass sanitaire.

**3646** Service gratuit  
+ prix appel

# UN NOUVEAU SERVICE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Le Défenseur des droits renforce son réseau territorial dans le Nord avec la nomination d'une nouvelle déléguée à SOLESMES



👤 Mme Marie-Françoise ANSART  
@ marie-francoise.ansart@defenseurdesdroits.fr  
☎ 07 83 44 65 00



## QUEL EST LE RÔLE DE LA DÉLÉGUÉE DU DÉFENSEUR DES DROITS ?

Elle est chargée d'une mission d'accueil du public, d'écoute, d'information, d'orientation et de médiation afin de trouver une solution rapide et pragmatique aux litiges portés à leur connaissance. Elle exerce sa mission gratuitement et en toute indépendance.

## QUELS SONT LES DOMAINES TRAITÉS PAR CETTE DÉLÉGUÉE ?

### ► La défense des droits des usagers du service public :

Difficultés avec une décision ou un comportement d'un service de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou de tout organisme public (CAF, CPAM, Pôle Emploi, Impôts, Etablissements publics et de santé, MDPH, CARSAT, fournisseurs d'énergie, SNCF : aspects non commerciaux...)

### ► La défense des droits de l'enfant :

Si vous constatez que les droits d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt d'un mineur...)

### ► La lutte contre les discriminations

Si vous pensez être victime d'une différence de traitement à l'embauche, au travail, pour l'accès à un logement, à un lieu public, à des services, pour des motifs interdits par la loi comme votre origine, votre handicap, votre sexe, votre âge, ...

### ► La défense des droits dans le cadre des relations avec les forces de sécurité :

Si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part des personnes exerçant des activités de sécurité (policiers, gendarmes, agents de sécurité ou de surveillance ...)

Permanences à L'ÉTAPE  
les jeudis de 14h à 17h



Toute l'équipe municipale vous présente  
ses meilleurs voeux pour l'année 2022